Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 1

Artikel: Une chance pour les chômeurs âgés
Autor: Rohrbach, Nicole
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-828262

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une chance pour les chômeurs âgés

Se retrouver au chômage la soixantaine passée sonne souvent la fin d'une carrière professionnelle. A moins de voir les choses autrement...

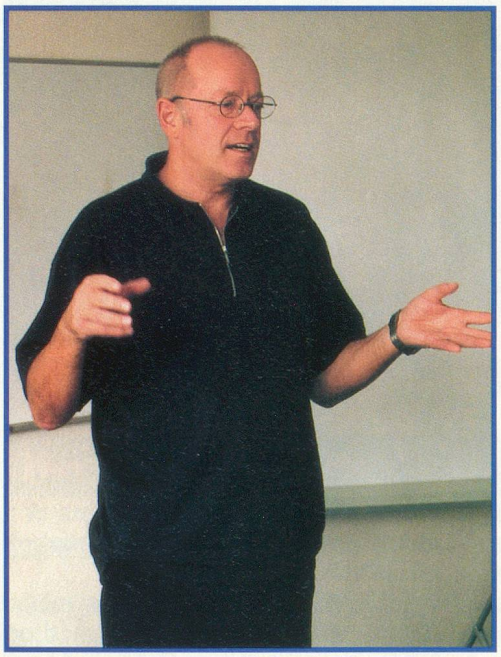

Photo N.R.

Eric Burri, responsable des chômeurs âgés

Les taux de chômage baissent, pas les difficultés à affronter lorsqu'on tarde à retrouver un travail. Certes, les contraintes administratives se sont partiellement allégées. Le «timbrage» d'antan, par exemple, a été remplacé par des entretiens avec les conseillers des Offices régionaux de placement (ORP), où l'on parle cours, formation continue, réorientation, mise à niveau.

Mais la pression demeure, y compris sur les collaborateurs des ORP, invités eux aussi au rendement. Ce qui se traduit par placer au plus vite le demandeur d'emploi, pour éviter qu'il n'épuise son droit aux indemnités. Une situation qui guette particulièrement les chômeurs approchant de la retraite. «Car à partir de 60 ans, les engagements deviennent des exceptions.»

Cette constatation, c'est Eric Burri, conseiller à l'ORP de Bienne-Jura bernois, qui la fait. Son expérience de conseiller en communication et marketing d'entreprises lui a valu d'être chargé des dossiers des assurés de formation universitaire et/ou possédant des compétences sociales élevées. Donc, immanquablement, des chômeurs de 60 ans et plus, forts d'une solide expérience professionnelle. «Lorsqu'on a travaillé pendant des dizaines d'années dans une entreprise, on n'a plus forcément la même flexibilité, on a aussi le sentiment de s'être trompé dans son engagement», explique Eric Burri. Certains ont été licenciés parce qu'ils n'ont pas suivi le développement de l'entreprise ou ne se sont pas perfectionnés. D'autres, plus nombreux, ont une formation supérieure. C'est la surqualification qui a servi de prétexte au licenciement. «Le *vieux* collaborateur avait pris trop de place, parfois il n'était plus d'accord avec la politique d'entreprise...» Et le couperet est tombé: «Vous êtes trop cher pour nous!»

Sortir de l'isolement

Pour ces assurés en particulier, Eric Burri propose de changer de priorité: «Le plus important n'est pas de retrouver absolument un emploi, quoi qu'il en coûte! C'est le meilleur moyen de se retrouver de nouveau au chômage en très peu de temps, parce que la nouvelle place ne convient pas. Ce qui est primordial, c'est de ne pas perdre confiance en soi. Quelqu'un qui a confiance en lui retrouve du travail, ou en crée...»

Mais la confiance en soi, ça se travaille! Dans ce sens, le conseiller organise depuis plusieurs mois des rencontres pour et entre chômeurs, dont le premier avantage est de sortir, si besoin est, les demandeurs d'emploi de leur isolement.

Les réunions, qui ont lieu toutes les trois semaines, se déroulent selon les vœux des participants. Des thèmes peuvent être fixés, mais la préférence est donnée aux échanges d'impressions, d'expériences personnelles et de conseils, aux recherches de solutions. La participation est libre, la discrétion assurée, le respect de la sphère privée est érigé en principe. Grâce à la dynamique qui se dégage des groupes, des synergies naissent, des contacts se nouent et c'est sur eux qu'Eric Burri fonde ses espoirs: «Un chômeur, quelle que soit sa situation, mais surtout s'il approche de la retraite, peut aussi s'engager pour un projet de courte durée. Il peut proposer ses services dans un domaine précis pour un temps donné.» Un exemple? Expo. 02 ou une entreprise qui démarre et a besoin de conseils d'aînés avisés.

Une préretraite imposée, plutôt que d'être vécue comme une déconfiture, peut de la sorte être une chance de prendre un nouveau départ: «C'est l'occasion de définir leurs compétences, ce qu'ils aiment faire, et de concrétiser ce désir, parfois loin du métier précédent.» Un tiers des assurés suivis par Eric Burri s'apprêtent effectivement à devenir indépendants, surtout les plus âgés, qui voient là une opportunité de préparer leur vraie retraite, de cerner ce qui leur est important, de décider de nouveaux projets, du rythme qu'ils donneront à leurs activités, de déterminer quand – et si – ils les arrêteront. Et ça marche? «En général, ce qui vient du cœur porte ses fruits.»

Nicole Rohrbach

Renseignements: Office régional de placement, rue Centrale 63, 2502 Bienne. Tél. 032/329 45 45.